L'Aiguillon

Bulletin mensuel d'Énergies Citoyennes

Journal (im)pertinent d'informations de l'agglomération chartraine

n°55 septembre 2005

1,50 €

«Tu peux serrer dans ta main une abeille jusqu'à ce qu'elle étouffe. Elle n'étouffera pas sans t'avoir piqué. C'est peu de chose, dis-tu. Oui, c'est peu de chose. Mais si elle ne te piquait pas, il y a longtemps qu'il n'y aurait plus d'abeilles» **Jean Paulhan.**

L'Etat, c'est moi* !

Tranquillement, le rédacteur de *Votre Ville* (n° 41, juillet-août 2005), nous annonce que si les Chartrains ont eu l'honneur d'accueillir le 80ème championnat de France de jeu d'échecs, c'est uniquement sur un caprice de leur maire : « Jean-Pierre Gorges, passionné d'échecs, l'avait promis, c'est fait ».

Personnellement, je ne vais pas m'en plaindre, je possède quelques points communs avec Jean-Pierre : je partage avec lui le frisson du zeitnot** et j'apprécie les beaux gambits***. Comme la sienne, ma défense est-indienne est un peu faiblarde, et comme le sien, mon classement a toujours plafonné… Bien sûr, ce championnat est une réussite : les bénévoles assurent un bon travail, la fédération apporte un support technique efficace, et le plateau est de qualité ; bref, une belle compétition. Cornebidouille, je ne peux cependant pas m'empêcher de songer à ce que nous aurions pu connaître si JPG avait été amateur de chasse à courre ou passionné de curling ! Car enfin, il s'offre un championnat d'échecs, comme Bernadette Chirac invite Johnny Halliday à faire son show en Corrèze. La politique sportive et culturelle d'une ville, basée sur les passions du chef et le fait du prince !

Dans l'article cité, aucun mot sur les clubs locaux qui participent, l'origine associative des bénévoles, ou quelques remarques sur les compétiteurs chartrains. En compensation, nous avons une photo de Jean-Pierre. JP, rien que JP. Dans le monde sportif (amateur), la compétition n'a de sens que comme aboutissement d'une saison d'entraînement, de formation de jeunes et d'effort des dirigeants des clubs. Le rôle des collectivités locales est d'encourager les associations dynamiques, de susciter les vocations de responsables, de soutenir les initiatives dirigées vers le plus grand nombre, d'irriguer l'ensemble du territoire, de récompenser les actions les plus intéressantes. C'est beaucoup plus d'énergie à dépenser et d'attention à soutenir que la construction d'un parking, et en plus, ça demande une vision. Espérons, en attendant, que notre Jean-Pierre ne se prenne pas d'amour, comme Morland, pour la tauromachie !

G.L.

* Cette phrase aurait été prononcée par Louis XIV devant le Parlement de Paris, qui avait pour mission d'entériner les décisions royales.

** Un joueur est en *zeitnot* (de l'allemand zeit : temps et not : urgence) si, proche du prochain *contrôle-temps*, il doit jouer beaucoup de coups en peu de temps. Les situations de *zeitnot* mettent les joueurs sous pression et peuvent entraîner des décisions hâtives et des coups approximatifs.

*** (de l'italien *gambetto,* croc-en-jambe) Sacrifice volontaire d'une pièce en vue d'obtenir un avantage d'attaque ou une supériorité de position.

Qui veut la peau des faucheurs d'OGM ?

Les faucheurs volontaires réunis le 9 août devant le tribunal correctionnel d'Orléans

Qui des épis des OGM ou des faucheurs volontaires doivent être empêchés de nuire ? Si la justice était encore rendue au nom du peuple français, elle tiendrait compte de son expression qui rejette massivement l'exploitation des OGM à l'air libre, selon les résultats de l'enquête menée par le gouvernement français (cf *L'Aiguillon* n°53). Une position corroborée par les récentes décisions du Parlement européen.

Le motif des poursuites judiciaires contre les faucheur-e-s s'appelle «destruction de bien d'autrui en réunion». Si c'est en réunion, on a du mal à s'expliquer pourquoi les mis en examen sont convoqués au tribunal à des dates différentes, alors qu'ils sont poursuivis pour les mêmes faits, accomplis sur les mêmes lieux, au même moment. Dans cette accumulation de dates pour les faucheurs, il faut voir une nouvelle stratégie de la justice pour isoler les prévenus et freiner la mobilisation du soutien, en niant l'aspect collectif, citoyen et responsable de la lutte. Ainsi, le «ministère public» cherche à réduire l'action de destruction d'une parcelle de maïs OGM à une banale action de vandalisme. Il veut des coupables tout de suite, confisquer l'opportunité d'un large débat sur ce qui est un problème éthique et social, bien au-delà des militants anti-OGM convaincus.

«Destruction de bien d'autrui»... Depuis quand la biologie appartient-elle seulement aux détenteurs de licences ? Finalement, nous appartenons-nous ? C'est justement ce que les faucheurs volontaires entendent dénoncer : la confiscation de la biodiversité par les actionnaires de quelques multinationales. Et quand bien même il faudrait en arriver à commettre un délit, celui-ci ne représenterait rien face à la menace irréversible d'un crime contre la biodiversité.

Philip Lafeuil et Patrice Alliot

Momo et compères au trou

Pour vivre heureux, vivons cachés. Nous aurions pu méditer sur ce vieil adage populaire et le faire nôtre. Mais voilà, nous ne voulons pas être de gentils moutons de Panurge. Nous sommes incapables de rentrer dans le rang et nous ne supportons pas, pour des raisons bassement économiques, de devenir les otages des multinationales des semences (Monsento, Novartis, Biogemma, Sanofi-Aventis, Pioneer…).

Braves gens, consommez toutes les «saloperies» qu'elles vous proposent sans réfléchir, des scientifiques intéressés pensent pour vous et «veillent» sur votre santé. Heureusement, quelques savants plus sages tirent la sonnette d'alarme. Ils nous mettent en garde contre les apprentis sorciers qui, pour enrichir les Monsento et consorts, n'hésitent pas à modifier génétiquement les bases de notre alimentation, sans certitude de ne pas nuire au Vivant (plantes, animaux et humains). Alors, nous, les moutons noirs, on écoute, on lit, on s'informe, on assiste à des débats, à des conférences. Puis, on se forge une opinion en connaissance de cause et on réalise qu'il est indispensable de réagir.

Seul, on est complètement impuissant. Alors, des citoyens qui partagent les mêmes analyses et les mêmes convictions se constituent en collectifs afin de combattre les OGM en plein champ. Les Faucheurs Volontaires d'OGM s'inscrivent dans cette logique de désobéissance civile, non violente.

En région Centre, deux essais de maïs OGM ont été maintenus dans un programme lancé par Monsento en 2004, à Greneville-en-Beauce et Neuville-aux-Bois, dans le Loiret. Ce maïs «Round-up ready», destiné à l'alimentation animale, est conçu pour résister aux herbicides vendus par cette même société. Evidemment, d'importants profits financiers sont en jeu (monopole des semences et des traitements).

Une cinquantaine de faucheurs de la région décident d'agir le 7 juillet 2005 pour neutraliser les deux parcelles qui avaient été repérées au préalable. Ça a marché ! Mission accomplie à 100%. Les deux essais sont détruits, avec en prime, un reportage sur *France 3*, comme si vous y étiez ! Mais pour avoir voulu mieux informer les citoyens téléspectateurs des raisons qui poussent à «faucher», et pour avoir accepté d'être filmées sur fond de champ de maïs, des faucheurs ont été interceptés après coup en pleine campagne par les forces de l'ordre, et convoqués le lendemain aux gendarmeries de Pithiviers et d'Orléans. Finalement, après audition et garde à vue, sept militants sont mis en examen, dont quatre Euréliens, parce qu'ils ont reconnu avoir «fauché». Marie-France Woisard et moi-même témoignons pour *L'Aiguillon*.

Mauricette Girard

(Suite page 3)

ÉNERGIES CITOYENNES

en partenariat avec le Collectif de Faucheurs Volontaires, la Confédération Paysanne, les Verts, Attac 28 et Greenpeace

Conférence-débat

OGM

sous toutes les facettes

Enjeux et conséquences

http://www.energies-citoyennes28.org

Christian Velot Entrée libre

maître de conférence en génie moléculaire à l'institut de génétique et de microbiologie d'Orsay

Vendredi 30 septembre 2005 20 H

CHAMBRE D'AGRICULTURE rue Dieudonné Costes 28000 CHARTRES

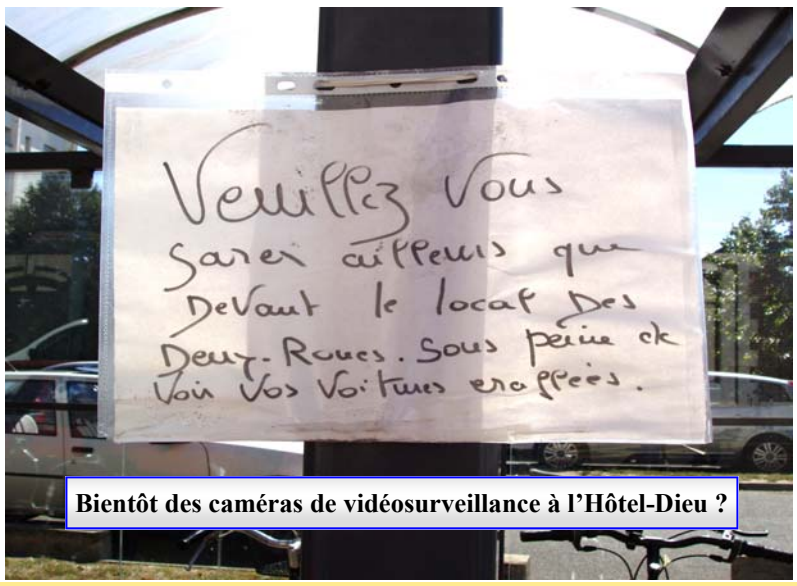

Bientôt des caméras de vidéosurveillance à l'Hôtel-Dieu ?

Jackp(l)ot pour ESUS !

Depuis au moins le début de l'année 2003, la société ESUS Bureautique - son siège social se trouve à Ormes dans le Loiret - approvisionne les services municipaux de la ville de Lucé en photocopieurs, identifiables d'après leurs marques Nashuatec et Kyocera. Les professionnels du secteur s'accordent pour dire que ce ne sont pas les bécanes les plus fiables sur le marché. De fait, les véhicules de dépannage et de service après-vente ESUS font partie du paysage lucéen… Bah, Jacques Morland répondra que les nombreux concurrents euréliens d'ESUS Bureautique sont moins compétitifs, et qu'ESUS a un atout essentiel : son chef des ventes s'appelle Dominique Plault, l'un des enfants de l'ancien 1er adjoint.

SOMMAIRE

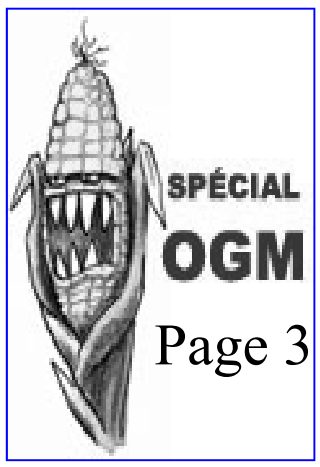

Page 3

MORLANDLAND P. 5

Des Justes pour les Sans-Papiers P. 6

Le combat pour l'eau en Bolivie Page 7

Le courrier des lecteurs

Adresse de correspondance :
aiguillon.info@free.fr

- «Depuis dix ans, je suis titulaire d'un abonnement au parking Cathédrale "semaine", c'est à dire du lundi au vendredi, ce qui m'a permis d'évaluer de près l'envolée récente des tarifs. Je viens d'apprendre que ledit abonnement est purement et simplement supprimé. A la place, Q-Park impose à tous les abonnés de ce type - essentiellement non chartrains travaillant à Chartres - un abonnement permanent sept jours sur sept, dont, je cite, "le montant sera réévalué au prix qui sera en vigueur (à cette date)...". Surcoût à compter du 1er novembre : de 30 à 35 euros mensuels pour un service supplémentaire de fin de semaine somme toute peu utilisé par de nombreuses personnes. Trop, c'est trop ! De plus, pour ménager un électorat potentiel, il y aura deux tarifs : pour les Chartrains et les non Chartrains. Discriminatoire, proche de la vente forcée, abusif quant aux coûts, c'est tout simplement scandaleux. Quels ménages pourront aisément consentir à un effort supplémentaire de cet ordre ? Quel mépris pour la force de travail engagée chaque jour à Chartres par de nombreux habitants de l'agglomération et qui contribue à la dynamique économique de la commune !» (courriel reçu le 22 juillet 2005).

- Grégory Jubault souhaite apporter une précision à propos de l'article «Même Jean Moulin…» publié dans *L'Aiguillon* 54, page 6, qui protestait contre la décision de la préfecture d'expulser deux jeunes femmes kosovares : «Si de la musique a bien retenti dans la cour de l'ancienne préfecture rue Collin d'Harleville le jeudi 30 juin au soir, ce n'est évidemment sans aucun rapport avec toute mesure relative à des consignes sarkoziennes. Je peux le dire puisque c'est moi qui diffusait cette musique. La troupe des Balladins d'Autrica reprenait une pièce jouée à Lucé en mars dernier intitulée "C'est Jean Moulin qui a gagné", écrite par Jean-Paul Allègre, et dont je fus le régisseur son. Cette pièce a plu à l'organisateur des soirées estivales, et nous avons pu l'interpréter dans ce cadre en ce lieu historique. La pièce devant être jouée le 1er juillet, l'unique répétition sur les lieux s'est produite la veille. Au niveau de la programmation musicale, on a donc pu entendre des symphonies de Malher, l'ouverture d'Egmond de Beethoven, Finlandia de Sibélius, Maurice Chevalier, Benny Goodman… Enfin, comme conclusion à la pièce, le Chant des Partisans. Je ne vous cache pas le malin plaisir que j'ai eu à monter le volume, en ces circonstances».

- JPG a envoyé une lettre d'explications à tous les signataires de la pétition pour la sauvegarde de la bibliothèque de La Madeleine. Le Chartrain Gilles Loiseau lui a renvoyé le courrier ci-dessous, daté du 12 juillet 2005. La réponse de l'édile (8 août 2005) est publiée à la suite : «Monsieur le Maire de Chartres,

vous avez bien voulu répondre à mes inquiétudes concernant la pérennité de la bibliothèque de La Madeleine, et je vous en remercie. Malheureusement, votre courrier ne me rassure pas concernant l'avenir de cet équipement culturel. Vous décrivez le futur service comme une borne de prêt semblable à ces distributeurs de DVD qui fleurissent au coin des rues actuellement. Cela ne correspond pas à l'idée que je me fais d'une bibliothèque, c'est-à-dire un espace culturel :

- où l'on peut se rendre en famille, où parents, ados, enfants trouvent un espace adapté à leurs intérêts ;
- où un personnel qualifié et compétent peut conseiller, guider, informer les lecteurs ;
- où l'on peut explorer, découvrir, consulter des ouvrages, les reposer, les reprendre, les comparer ;
- où l'on peut s'asseoir pour parcourir une presse diversifiée ;
- où les bibliothécaires mettent en valeur le fonds au gré de l'actualité ou de thèmes retenus ;
- où l'on peut étudier, travailler dans un endroit agréable et accueillant.

Une bibliothèque est donc à mes yeux bien plus qu'un simple distributeur de «produits culturels», c'est un lieu qui irrigue un quartier et qui contribue à sa vie ; c'est le sens que je veux donner à la pétition que j'ai signée. En vous remerciant de l'attention que vous avez bien voulu m'accorder, je vous prie de croire, monsieur le maire, en l'expression de mes sentiments distingués».

«Monsieur, j'ai lu votre courrier du 12 juillet et je vous engage à relire la lettre que je vous ai adressée. Non seulement je n'ai pas l'intention de fermer la bibliothèque de la Madeleine, mais les bornes auxquelles vous faites allusion sont un service supplémentaire proposé aux habitants de cette ville et de ce quartier. Loin d'être «l'ersatz» de bibliothèque que vous dénoncez, ces bornes permettront à tous les inscrits d'avoir accès au catalogue tout entier des bibliothèques de Chartres, sans avoir besoin de cumuler les inscriptions, et en ayant la possibilité de se les faire apporter dans une bibliothèque ou une Maison Pour Tous. En espérant que vous ne serez pas le sourd du proverbe, je veux parler de celui qui «ne veut rien entendre», je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée».

Tous fichés. Les abonnés de la bibliothèque de La Madeleine ont eu la surprise de recevoir début juillet un courrier signé JPG reprenant à quelques mots près le texte déjà envoyé aux signataires de la pétition «Sauvons notre bibliothèque». Outre les frais de timbrage engagés dans cette opération (plusieurs milliers de destinataires à 53 centimes d'euro par envoi), une question se pose : l'utilisation du fichier des abonnés (lequel est un fichier privé) est-il compatible avec la loi Informatique et Liberté ? La CNIL pourrait peut-être répondre à la question …à condition qu'un destinataire la lui pose.

Populaire. *Télérama* (n° 2896, rubrique «Talents», page 149) publie cette annonce : avis d'appel public à la concurrence, objet : organisation d'une fête populaire «La vie à Chartres au temps de l'an mil», date : samedi 14 octobre 2006, budget : 100.000 euros. Souvenez-vous de trois fêtes médiévales superbes : en 1980, à l'initiative de Dominique Doussineau, directeur du théâtre municipal ; en 1988, par l'association Le Détour ; en 1994, sous la houlette de Gédéka, pour marquer le 8ème centenaire de la construction de la cathédrale. C'était pendant le règne de Georges 1er, seigneur de Chartres. Autre époque autre mœurs, sous celui de JPG, ce sera grandiose, professionnel, populaire et …payant pour le bouffon qui, à l'approche des élections, attend un retour personnel sur investissements publics.

Psy(chose). Un agent de la police municipale chartraine qui avait agressé en juin dernier sa supérieure hiérarchique a été condamné le 4 août à deux mois de prison avec sursis. D'après les experts (dixit *L'Echo* du 5 août), il est «psychologiquement fragile». Ce qui pose la question de la compétence des sergents recruteurs. En plus, pour sa défense à la barre du tribunal, le prévenu a invoqué la «mauvaise ambiance» au sein de l'équipe. Pourquoi vous flippez, les Chartrains ?

Trip. Lu dans *L'Echo* du 16 juillet dernier au sujet de la cérémonie de départ du préfet Marc Cabane : Michel Vilbois, le secrétaire général de la préfecture, «a certifié, se référant à Péguy, que Marc Cabane laisserait en Eure-et-Loir un "regret plus mouvant que la vague marine"». C'est ce qui s'appelle se défoncer pour un vague marin qui eut du mal à maintenir la barque à flot. Normal, après, que Vilbois se soit vu confier la mission d'encadrer le teknival de Crucey…

Le Petit Monarque. Le championnat de France d'échecs s'est achevé le 27 août sur le sacre des deux favoris : Joël Lautier et Almira Skripchenko. Malgré une bonne organisation et la présence d'Anatoly Karpov et Vladimir Kramnik, deux champions du monde, le tournoi a réuni moins de 800 compétiteurs, la faute à des hébergements trop chers.

A vos ordres, chef ! Voilà pourquoi Olivier Dupuy n'a pas rempilé son abonnement à *L'Aiguillon* : à la fin du printemps, l'avocat luisantais «bayrouiste» s'est rabiboché avec le président de Chartres Métropole et a donc replacé ses doigts sur la couture du pantalon. Après le conseil communautaire de la Comach du 14 décembre 2001, au cours duquel il avait accusé JPG de creuser la tombe de l'intercommunalité à force de privilégier les intérêts municipaux, Dupuy s'était vu retirer sa délégation de vice-président aux finances. Son seul fait d'arme en quarante-quatre mois de mandat comachien. Comble de l'ironie, Dupuy ne retrouve pas sa prestigieuse délégation initiale, mais celle de l'information et des relations avec les communes, dont le socialiste Nicolas André avait la charge avant son éviction en septembre 2003 pour cause d'incompatibilité d'humeur avec l'autocrate chartrain.

Il revient ! Les Chartrains ont les Zidane qu'ils méritent. Avec la bénédiction de JPG, Georges Lemoine veut conduire une liste pour les prochaines municipales de 2008. Actuellement, il essaie d'embarquer une deuxième «locomotive» dans sa galère à qui il promettrait de filer les clefs du camion au bout de trois ans.

A tomber d'Inde. Les travaux d'aménagement de surface du parking des Epars ont pris du retard, car la livraison de «certaines pierres qui viennent d'Inde» traîne en longueur. Ah ces esthètes, ils sont incorrigibles ! Aller chercher des pierres en Inde alors que nous en avons tout près de chez nous à Berchères…les Pierres. Trop banal ! Passe encore pour un petit gribouilleur local, mais cela ne saurait satisfaire un urbaniste de renommée mondiale. Sérieusement, qu'ont-elles de particulier ces pierres d'Inde ? Et si elles étaient tout simplement de couleur marron ? Le mariage du bleu de Chartres et du marron d'Inde, ce serait divin, très cher !

A bon entendeur… *L'Echo Républicain* du 13 août nous apprend que l'ouverture au public du parking souterrain Cœur de Ville prévue initialement le 16 août à 14 heures a été retardée d'une heure afin que notre cher bourgmestre, empêtré dans ses diverses obligations, puisse être le premier à y descendre sa voiture. Nous lui pardonnerons volontiers cette petite vanité en lui recommandant toutefois de ne pas renouveler cette exigence au moment de pénétrer dans le royaume des cieux, car il est écrit dans l'évangile selon

saint Matthieu au chapitre 20 : «Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers». Nous, on aura prévenu…

Double peine. Fin juillet, des automobilistes se sont plaints de la société Chartres Service Auto (CSA), chargée par la mairie de Chartres de l'enlèvement des automobiles en stationnement gênant. L'ennui, c'est que, lors des mises en fourrière, des véhicules ont été dégradés : carrosserie endommagée, direction faussée… Les propriétaires contrevenants ont ainsi, de fait, été soumis au principe de la double peine : une amende à payer plus les frais de réparation des véhicules. L'entreprise «responsable», qui se nomme, rappelons-le, Chartres Service Auto, et dont JPG nous assurait récemment qu'elle allait apporter «un service meilleur», devrait plutôt s'intituler Chartres Sévice Auto…

«J'allais dire». Michel Teilleux, l'adjoint gorgien au marasme économique, est réputé pour prononcer souvent dans ses discours l'expression parasite «J'veux dire…». Mais il fait figure de petit joueur à côté de Michel Vilbois, secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir. Le 24 août, recevant une délégation du collectif des Sans-Papiers, ce dernier a prononcé 179 fois «J'allais dire» pendant les 77 minutes de l'entretien. Alors là, respect !

(Dé)culottée. Pour l'ouverture du championnat de France d'échecs, le 15 août à Chartres, vingt-six joueurs euréliens, dont JPG, ont affronté le grand maître champion du monde Anatoli Karpov dans une simultanée. Au bout d'une dizaine de coups, JPG, vachement culotté, a demandé la nulle à Karpov. Formé à l'école du politiquement correct, l'ex-porte-drapeau de la nomenklatura soviétique a bien sûr accepté. Quelqu'un avait dû le prévenir que son hôte devenait fou quand on s'approchait trop près de sa reine.

Énergies Citoyennes 30 rue de Fresnay 28000 Chartres
http://www.energies-citoyennes28.org
aiguillon.info@free.fr
Imprimerie : Chartres Repro
Directeur de la publication : Gérard Leray
ISSN 1625-7707

L'Abonnement

- **Je m'abonne à *L'Aiguillon* : 14 € (11 n°/an, frais de port inclus).**
- **J'adhère à EC pour 8 €.**
- **Je m'abonne et adhère pour un total de 20 €.**
- **Je défends la liberté de la presse et soutiens financièrement *L'Aiguillon* contre la chasse aux sorcières.**

(règlement par chèque à l'ordre d'Énergies Citoyennes)

Nom/Prénom : ……
Adresse : ……
……
……
Courriel :……@……

Points de vente fixes

Mainvilliers :
le Jourdan (rue de la République).

Lucé :
le Cosmos (place des Arcades) et **le Tabac-Presse du Vieux-Puits**.

Chartres : **le Khédive** (avenue Jehan-de-Beauce), **la Civette** (place du Cygne), **le Floribar** (rue de la Clouterie), **le Fontenoy** (rue St-Michel) **Aux Trois J** (boulevard Charles Péguy), **le Jeanne d'Arc** (place Jeanne d'Arc), **le Balto** (place Drouaise), **la Maison de la presse** (rue Noël Ballay).

Chaque samedi, vente à la criée sur **le marché de la place Billard**.

Ils ont bossé pour *L'Aiguillon* 55 : Philip Lafeuil, Patrice Alliot, Dominique Chéron, Mauricette Girard, Alain Patelin, Grégory Jubault, Gilles Loiseau, Jacques Boyeldieu, Dominique Joly, Claude Joly, Jean Balance, Caïn Kaha, Monique Vincent, Yann Le Croulant, Fred Morisson, Denys Calu, Horace Lenain, Gérard Leray, Mélusine Enfaillite,Yvette Mattler, Gabriel Trancart, Saläm Visionn Syde, Annie Couteau, Chantal Vinet et Dimitri Keltchewsky.